



Directive relative à l'enregistrement vidéo des matchs de championnat de la Swiss League, U20-Elit et U17-Elit

1. Remarques préalables

Chaque match de championnat de la Swiss League des U20-Elit et des U17-Elit doit être enregistré par une caméra. Après le match, le fichier vidéo sera téléchargé sur une plateforme vidéo (www.sportlounge.com). La caméra doit être opérée par une personne durant le match (suivre le match).

2. Responsabilités

Le club recevant est toujours responsable pour l'enregistrement du match et le téléchargement du fichier au terme de la partie.

3. Délais / marquer les buts et les pénalités

Le fichier vidéo du match doit toujours être téléchargé en entier sur la plateforme vidéo au plus tard jusqu'à 12h00 le lendemain du match. Les buts inscrits durant le match doivent être marqués (pour la vidéo des moments forts sur le site sihf.ch). En plus, d'éventuelles pénalités majeures de la rencontre doivent également être marquées ((2+10 minutes, 5 minutes + pénalité de méconduite pour le match, pénalité de match).

4. Consignes pour l'enregistrement des matchs

Position de la caméra : Surélevée (les numéros des joueurs doivent être visibles), centrée par rapport à la surface de jeu.

Zoom : Angle large (environ un tiers de la surface de glace doit être visible). Ne pas zoomer activement durant le match.

L'horloge de match doit être brièvement filmée dans les situations suivantes :

Lors de chaque pénalité

Après chaque but

Attention : En cas de bagarre durant une interruption, il convient d'enregistrer la scène avant de diriger la caméra sur l'horloge de match.

La caméra doit être opérée par une personne (suivre le match).



5. Recommandations techniques

Format : mp4 sur carte mémoire SD

Résolution désirée : 1080x25p mit 6,5 Mbits

(Pour un enregistrement de 90 minutes, ceci correspond à un fichier de 4,20 MB environ)

Résolution minimale : 1280x720p (25p) à 4 Mbits/s

(Pour un enregistrement de 90 minutes, ceci correspond à un fichier de 2,54 MB environ ; le format du fichier peut ainsi être lu par la grande majorité des ordinateurs et des programmes).

6. Contrôle

Le respect des délais et des exigences de qualité des vidéos est contrôlé par la National League et la Swiss League Operations. Les manquements éventuels peuvent être sanctionnés (conformément au Tarif des amendes Sport d'élite, Code 10).